

# LA FABRIQUE DES TRADUCTEURS

## Programme de professionnalisation

2015

### Atelier français – polonais : traducteurs français

Date limite de dépôt des dossiers auprès du CITL : lundi 13 octobre 2014

Cette aide est destinée aux jeunes traducteurs accueillis dans le cadre du programme de professionnalisation de la Fabrique des traducteurs destiné à renouveler et développer le réseau des traducteurs professionnels. Ce programme, organisé par ATLAS est soutenu par : L'Institut français, le Ministère de la Culture et de la Communication - Délégation générale à la langue française et aux langues de France, la SOFIA, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Ville d'Arles, le Conseil général des Bouches-du-Rhône et la Fondation Jan Michalski pour l'écriture et la littérature.

#### DOCUMENTS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT

- Une lettre de motivation (replacer le séjour dans le parcours universitaire et professionnel, retombées attendues du programme de formation...)
- Une note de lecture présentant le projet de traduction (choix du texte, complexité et spécificité en termes de traduction...) pour lequel la demande est formulée.
- Un échantillon de la traduction de 10 pages accompagné de l'échantillon original
- Copie de la carte vitale ou de l'attestation d'assurance maladie

Candidat.....

Pays de résidence .....

Projet (titre et auteur) .....

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE TRADUCTEUR

NOM d'état civil (en capitales) : .....

Prénom : .....

Pseudonyme : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Activité(s) professionnelle(s) : .....

Date et lieu de naissance : .....

Situation de famille.....

Nombre d'enfants et dates de naissance : .....

Diplôme(s), date et lieu : .....

.....  
.....  
.....

Prix littéraires .....

Bourses (dates, organismes et demandes en cours) : .....

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA DEMANDE

### **Ouvrage à traduire :**

Titre : .....

Auteur : .....

Éditeur : .....

Nombre de pages : .....

L'ouvrage a-t-il déjà été traduit dans votre langue ? (si oui, précisez la date)

### **Si vous avez déjà un contrat :**

Nom de la maison d'édition et date de publication prévue .....

**Si vous n'avez pas de contrat, les droits de traduction de cet ouvrage sont-ils disponibles ?**

.....

## **RENSEIGNEMENTS**

Collège International des Traducteurs Littéraires  
Espace Van Gogh  
13200 Arles  
Tél. 04 90 52 05 50  
[www.atlas-citl.org](http://www.atlas-citl.org)  
[caroline.rousseau@atlas-citl.org](mailto:caroline.rousseau@atlas-citl.org)

## **NOTICE EXPLICATIVE**

### **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :**

- Être âgé de 35 ans maximum
- Être entièrement disponible pour la session **du 12 janvier au 21 mars 2015**.
- Priorité sera donnée aux candidats ayant une traduction publiée à leur actif (ouvrage ou texte publié en revue)

Les traducteurs sont éligibles une seule fois à ce dispositif.

**Les bénéficiaires doivent impérativement justifier d'une couverture de protection sociale et civile pendant leur séjour en France.**

### **RECEVABILITÉ DES DOSSIERS**

Seuls sont recevables les dossiers complets comprenant :

- Le formulaire de demande dûment rempli
- La liste des documents à joindre

Sont déclarés irrecevables

- Les éditions à compte d'auteur
- Les traductions relais, c'est à dire non effectuées à partir de la langue originale d'écriture de l'ouvrage

### **MONTANT DES AIDES**

Le montant de cette bourse s'élève à 2500 € nets pour un séjour de 10 semaines. Les frais de voyage, les frais d'hébergement et les frais pédagogiques sont pris en charge par le CITL. Une cotisation annuelle de 35€ sera demandée aux candidats retenus à leur arrivée à Arles.

### **ATTRIBUTION DES AIDES**

Les dossiers sont examinés par un comité d'experts. Les décisions d'attribution, de refus ou d'ajournement sont prises de façon souveraine par le comité.

### **MODALITÉS DE PAIEMENT**

Les bourses sont réglées mensuellement aux bénéficiaires pendant leur séjour en France.